

Découvrez nos lois les plus improbables : Ovni interdit à Châteauneuf-du-Pape depuis 1954, par exemple !

écrit par Cachou | 27 mars 2021



Taxes sur les sandwiches et salades au taux de 5,5%, sauf s'ils sont consommés immédiatement (10%), à l'exception toutefois de ceux qui sont vendus surgelés et à réchauffer immédiatement : on repasse alors au taux de 5,5%.

Rire ou pleurer ? Ah, qu'il est bon de vivre en Absurdistan...

Alors, ami patriote, assieds-toi avant de lire cet article. Ça t'évitera de tomber sur le cul car il sera déjà posé.

Tout le monde sait que l'administration française est la plus volumineuse, la plus complexe, la plus bloquante, la plus inconcevable, j'en passe et des meilleurs.

La France est un tout petit pays. Elle comportait 66.99 millions d'habitants en 2019. La planète, en 2018, comporte 7 447 000 000 (sept milliards quatre cent quarante-sept millions) d'habitants. Ce qui fait que, environ, la France possède un peu moins de 1% de la population de la planète.

La France est donc pratiquement inexistante au niveau de sa population par rapport à la Terre, mais elle est la plus grande, la première, et de loin, par son imbécillité cosmique, dénis des réalités, et stupidités économiques et sociales à n'en plus finir, son administration, et ce depuis environ 50 ans, ce qui n'était pas du tout le cas auparavant.

Ainsi, afin de favoriser son développement économique de façon rigoureusement efficace, ce bon pays France n'a rien trouvé de mieux que d'élaborer un nombre astronomique de textes dans tous les domaines administratifs afin de provoquer le plus grand des blocages des entreprises, démarches de particuliers, artisans, et dans tous les autres secteurs, afin de ne plus en laisser un seul de tranquille.

Il est vrai qu'un pays qui sort des dizaines de lois au premier fait divers, qui en invente des dizaines d'autres par semaine, qui renforce toutes les lois européennes qui sortent, qui multiplie les lois pour gérer la vie privée des Français, et qui n'en supprime jamais depuis des siècles, ça ne peut pas donner quelque chose de bon.



Tu veux du socialo-communisme ? Tu veux de l'interventionnisme d'état à outrance et dans tous les domaines y compris ta vie privée ? Et bien c'est formidable, t'es en France, tu vas trouver ton bonheur !

Pour avoir la liste détaillée de tout ce qui est cité en illustration, tu peux [cliquer ici](#) (nouvel onglet), où tu arriveras sur mon site personnel sur lequel je détaille avec beaucoup de précision tout cela.

Mais en voici quelques exemples croustillants, croustillant jaune bien évidemment, car étant les lois de notre pays qui ne cesse d'en rajouter un nombre considérable chaque année et qui n'en supprime jamais.

Par exemple, pour les impôts et taxes, il existe, parmi les [360 impôts et taxes](#) existants en France :

- Taxes sur les sandwiches et salades au taux de 5,5%, sauf s'ils sont consommés immédiatement (10%), à l'exception toutefois de ceux qui sont vendus surgelés et à réchauffer immédiatement : on repasse alors au taux de 5,5%.
- Le chocolat noir est 5,5 % mais pas le chocolat au lait. Mais un rocher au chocolat, dont la longueur est supérieure à 5 centimètres et le poids supérieur à 20

grammes; est taxé au taux de 20%

- Taxe sur le ski de fond
- Droits de plaidoirie
- Taxe sur les numéros de téléphone surtaxés
- Taxe sur la surtaxe sur les eaux minérales
- Taxe sur les photocopieuses et imprimantes
- Taxe sur le steak
- Taxe à l'essieu de poids-lourds
- Taxe remontées mécaniques
- Taxe de pavage
- Taxe de balayage
- Impôt pylône électrique
- Redevance archéologique

Et des centaines d'autres... Liste complète, [clique ici](#).

Un article ne devant pas être trop long, je vais juste donner encore quelques exemples de ce pays dans lequel nous vivons, nommé Absurdistan. Pour avoir des tonnes de stupidités et d'imbécillité française dans les réglementations, normes taxes et tout ce que tu voudras, va faire un tour sur [mon site](#) ou je détaille tout cela.

Quelques exemples :

La restauration scolaire

« L'article L 230.5 du code rural a produit 80 pages de recommandations aussi décisives que celles correspondant aux quantités d'oeufs durs à servir par jour selon les âges. Ainsi, les recommandations sur les oeufs durs à l'unité s'établissent de la façon suivante :

- enfant de moins de 18 mois : 0
- enfant de plus de 18 mois en crèche : $\frac{1}{4}$
- enfant de plus de 18 mois en maternelle : $\frac{1}{4}$

- enfant de classe élémentaire : 1
- adolescent : 1 à 1,5

L'article L 230.5 du code rural intégrant un décret et un arrêté du 30 septembre 2011 indique la place respective des saucisses, oeufs, nuggets, petits pois et autres produits dans tous les restaurants scolaires de France.

« Sur la base de ce rapport, a été adopté un décret du 30 septembre 2011 signé par dix ministres et un arrêté de la même date qui régissent dans tous les détails les menus de tous les restaurants scolaires de France. Bien sûr, personne n'assure le « contrôle », indique le document.

Ce même article et décret indique la place respective des saucisses, nuggets, petits pois et autres produits dans tous les restaurants scolaires de France. Il impose aussi que la paella doit peser 180 grammes en maternelle, 250 au primaire.

La qualité de l'air

La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 prévoit de surveiller la qualité de l'air dans les endroits accueillant du public. Un décret propose comme « évaluation des moyens d'aération » d'examiner les bouches et grilles d'aération mais aussi de vérifier qu'il y a des fenêtres et qu'elles s'ouvrent facilement. **Il fallait bien un décret pour préciser que pour aérer il faut ouvrir les fenêtres ! Pire, un arrêté est en préparation pour définir les techniques de mesure d'ouverture des fenêtres...**

Bouche à incendie

Ces normes absurdes peuvent même faire démissionner un maire ! C'est ce qui s'est passé à Cormolain, 400 habitants au cœur du Calvados. Depuis quelques années, c'est la loi : **les**

maires doivent installer des bouches à incendie à exactement 400 mètres maximum, pas plus, de chaque maison. A Cormolain, il en faudrait une vingtaine. Coût total : près de 500 000 €, soit 25 fois le budget annuel de la commune.

Le désormais ex-maire, Jean-François Poulet, a baissé les bras. « *Je me doutais que j'allais avoir des trucs comme ça, mais celle-ci c'est la poche d'eau qui fait déborder le vase !* », affirme-t-il avec amertume. « *Je n'ai pas envie de faire le Don Quichotte non plus. Me battre contre des moulins comme ça... C'est trop lourd !*»

D'ailleurs les pompiers eux-mêmes admettent que les incendies sont rares dans le département, et qu'un camion-citerne suffit pour éteindre 80% des feux.

Norme de protection d'un scarabée :

10 ans de retard pour l'autoroute A28 et autant de faillites d'artisans qui ne pouvaient pas travailler

Alors, moi le premier, je suis un défenseur coûte que coûte de la cause animale. Mais il ne faut pas tomber dans l'excès manifeste, surtout quand on s'aperçoit ensuite qu'on s'est trompé.

Le scarabée est protégé par la Convention de Berne de 1979 relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe. Ainsi, « la découverte sur le tracé projeté pour l'autoroute A28 du scarabée Pique-Prune protégé par la Convention de Berne a conduit à retarder pendant dix ans un chantier jusqu'à ce que l'on découvre que, très répandu dans le département de la Sarthe, la réalisation de l'autoroute ne le menaçait nullement.

Norme de protection de l'escargot de Quimper :

12 millions d'euros que 40 entreprises ont perdus. L'escargot de Quimper, autre espèce protégée, a empêché la

construction d'un stade à Brest. « Le stade brestois évolue en Ligue 1, et pour s'y maintenir, la Ligue lui impose un centre de formation. Les actionnaires du club ont acheté un terrain sur la commune de Plougastel (Brest Métropole Océane), le permis a été déposé. Une association environnementale, Bretagne Vivante, y a trouvé des escargots de Quimper (espèce protégée au niveau national et d'intérêt au niveau européen). L'escargot de Bretagne a eu raison des ambitions du centre de formation du Club de football de Brest », précise le rapport. Résultat, le stade brestois a été contraint d'abandonner son projet. En outre, dans un contexte économique difficile, ce chantier de 12 millions d'euros, pour lequel 40 entreprises ont répondu aux appels d'offres sont perdus.

Et en vrac, prend ce qu'il te plaira...

- les porteurs des cercueils de pompes funèbres doivent être titulaires d'un diplôme
- de nombreux accès pour handicapés ne soient pas réalisés parce qu'un passage est trop étroit de cinq centimètres par rapport à la norme
- ketchup : depuis le 3 octobre 2011, les cantines des écoles primaires situées sur le territoire de la République française ont interdiction absolue de servir du ketchup, afin de prévenir l'obésité. Bientôt le tour des frites ?
- petits bobos : les consignes de l'Education nationale sont strictes : les enseignants n'ont pas le droit d'administrer le moindre médicament, ni le moindre soin aux élèves. Du coup, pour une simple éraflure au genou dans la cour de récréation, ils doivent appeler un médecin ou faire venir une infirmière.
- cigarettes dans les squares. Les fumeurs parisiens doivent se cacher pour s'en griller une. Afin que les services de nettoyage perdent moins de temps à ramasser des mégots, **Anne**

Hidalgo a en effet décidé d'interdire la cigarette dans tous les jardins de la capitale.

– Outarde Canepière. La future ligne TGV sud-ouest empiétant légèrement sur l'habitat de cet oiseau protégé, Réseau ferré de France a été contraint de louer 560 hectares de terres à des paysans voisins pour pouvoir le laisser s'y ébattre. Coût : 336.000 euros par an, payés par les voyageurs.

– dangerosité des métiers. Peu de gens le savent, mais les employeurs sont tenus de recenser par écrit la totalité des risques courus par leurs salariés (**y compris tomber de sa chaise ou se cogner dans une porte vitrée, etc...**). Cette obligation démentielle, auxquelles peu de sociétés se soumettent, vaut aussi pour les collectivités locales. En Indre-et-Loire, où le préfet l'a récemment rappelé à tous les élus locaux, plusieurs villages ont dû faire appel à des bureaux d'études pour rédiger ce précieux document aux frais du contribuable.

– mais le pompon du père Ubu revient sans conteste à la loi sur la pénibilité. Toutes les entreprises de France sont tenues de mesurer avec précision l'exposition de chacun de leurs salariés aux poussières, à la chaleur, à la pression, aux vibrations, aux charges lourdes, au bruit, aux agents chimiques, au travail de nuit, aux postures pénibles et aux tâches répétitives.



Comme ce bon pays ne supprime jamais aucune loi, en voici quelques-unes assez anciennes mais toujours valables donc applicables :

– il est illégal de s’embrasser sur les rails (pour ne pas mettre les trains en retard)

– aucun cochon ne doit se faire appeler « Napoléon » par son propriétaire (pour ne pas se moquer de l’Empereur)

– une poubelle ainsi qu’un cendrier sont considérés comme des armes mortelles : article 132-75 du code pénal

– les Ovnis sont interdits à Châteauneuf-du-Pape (arrêté municipal de 1954)

– aucune boisson alcoolisée n’est officiellement autorisée sur le lieu de travail **sauf la bière, le poiré, le cidre et le vin** (décret n° 2008-244 du 07/03/2008)

– tout le monde doit avoir une botte de foin chez soi au cas où le roi passerait avec son cheval

Pour en savoir plus, et beaucoup plus sur ce sujet, et avoir la liste de toutes ces absurdités, [clique ici](#).

Mais je t'ai gardé le meilleur pour la fin.

C'est donc un secret de polichinelle, l'administration française est d'une monstruosité épouvantable, étouffe tout, décourage un maximum. Mais comme on ne comprend jamais rien dans ce pays, qu'on ne tire aucune leçon du passé, on continue plus et toujours plus dans l'imbécilité cosmiques, il se passe ce qui suit.

Cette épidémie du virus chinois a fait découvrir que nous avons en France :

- Le Ministre de la Santé
- Le directeur général de la Santé
- La direction de Santé Publique France
- Le Directeur de la Haute Autorité de Santé
- Les Directeurs des Agences Régionales de Santé
- Le Directeur de l'Agence Nationale Sanitaire
- La Direction de l'Alliance Nationale pour les Sciences de
- La Vie et de la Santé : Épidémiologie-France
- Le Centre National de Recherche Scientifique en Virologie Moléculaire
- L'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et de la Santé.
- Un nombre d infectiologues parisiens incroyablement et anormalement élevé, probablement lié au fait que les virus et bactéries descendent de l'avion à CDG et ouvrent leur siège social près de la place de l'étoile.

Mais comme tout cela ne suffit toujours pas, et suite à cette Épidémie , nos chers politiques, monstres

**d'efficacité, de pragmatisme, toujours soucieux d'économiser
les finances publiques, vont créer :**

- Le Haut Commissariat de Lutte contre les Épidémies
- Le Haut Conseil de Veille Sanitaire
- L'Agence Nationale de Sécurité de Logistique Médicale
- 5 000 fonctionnaires en plus (et les petits copains à placer) et où ça ? : à Paris, évidemment !

La médecine française croule en effet sous « l'administratif centralisé »... géré par des technocrates dits « experts », mais totalement incompétents !

Prépare toi, tu vas devoir payer grassement tout ce petit monde !